

## RAPPORT SUR L'ACTE LANGAGIER D'EXCUSE. DESCRIPTION DU PHENOMENE EN FRANCE ET EN GRECE DANS LA VIE QUOTIDIENNE

ANGELIKI IDOMENEOS

This article is a tentative contrastive description of the meaning of 'pardon' and the internal elements which compose the speech act of asking for pardon, as a feature of everyday life and communication in the French and Greek society.

### **Prolégomènes**

L' article qui suit est tiré de notre rapport de Diplôme d' Etudes Approfondies en Sciences du Langage<sup>1</sup>. Dans cet article nous présentons une description comparative, portant sur la notion d'excuse entre les deux pays. Quelles sont les analogies et quelles sont les différences de cet acte langagier<sup>2</sup> dans les deux sociétés?

Pourquoi et comment les sujets qui accomplissent cet acte procèdent-ils à ce comportement discursif? Quel est le rôle de l'interaction verbale et sociale, ainsi que des rites d'interaction<sup>3</sup> dans cet échange langagier? Quels sont les rapports entre le locuteur s'excusant et l'interlocuteur qui reçoit l'excuse?

Voici quelques questions de base, auxquelles l'article qui suit fait allusion et essaye de répondre.

### **1. Problématique de la notion d'excuse**

Nous trouvons dans le Petit Robert: «EXCUSE (fin XIVE siècle)<sup>4</sup>: Regret que l'on témoigne à quelqu'un de l'avoir offensé, contrarié, gêné». C' est une parmi d'autres définitions du mot, et justement celle qui nous intéresse dans notre travail<sup>5</sup>.

- 
1. Idomeneos Angeliki, *L'excuse en France et en Grèce, dans la vie quotidienne*, Rapport de D.E.A. en Sciences du Langage, sous la direction de P. Charaudeau, Université Paris XIII, Paris, 1989, 140 p.
  2. Austin J.L. 1962.
  3. Goffman E. 1967.
  4. Excuser (Escuser, 1190; lat. excusare: mettre hors cause).
  5. Deux autres définitions de l'excuse selon le Petit Robert, sont les suivantes: a. Raison alléguée pour se défendre d'une accusation, d'un reproche, pour expliquer ou atténuer une faute. b. Motif que l'on invoque pour se dispenser de quelque chose, pour se soustraire à quelque devoir.

Avant tout, il est présupposé une *faute*. La faute est définie comme une mauvaise action, comme une manière d'agir maladroite, comme le manquement de l'obligation à se comporter «convenablement» envers les autres. La faute peut être commise intentionnellement ou pas. Ainsi, nous avons l'acte non - intentionnel de la «gaffe», ou l'acte intentionnel de l'agression.

La faute est la cause, à propos de laquelle le sujet s'excuse. Le locuteur qui va s'excuser est, avant tout, *responsable* de la faute. Il doit ensuite reconnaître l'existence de la faute, ainsi que le degré de sa gravité. Assûrement, le sujet s'excusant a commis un acte qu'il considère comme regrettable, qu'il essaye de réparer. Il vise alors à une compensation de la part de son interlocuteur.

Le sujet accomplit l'acte de se présenter lui - même comme *désolé*. La personne qui accomplit l'acte de l'excuse cherche la *réparation* de sa faute. Les procédés qu'il utilise (verbaux entre autres) ont comme objectif la réparation de la faute, la restauration de l'équilibre interactionnel.

De prime abord, nous pourrions constater que plus la faute est grave, plus la situation peut impliquer l'énonciation de l'excuse. Empruntons deux termes juridiques: celui de «conditions de forme» et celui de «conditions de fond». Nous pouvons affirmer que comme conditions de forme sont considérées les formules, les expressions d'excuse. Comme conditions de fond sont considérés les actes présentés par les formules et les expressions de l'excuse. Il serait évident que plus les conditions de fond sont graves (et donc la faute que le locuteur essaye de réparer est grave), plus les conditions de forme sont longues et lourdes. Cependant, dans le domaine des rituels, cette relation proportionnelle n'existe pas forcément. Des remarques faites dans notre corpus prouvent cette éventuelle absence de proportionnalité entre la gravité de la faute et la formulation du locuteur.

## 2. Définitions et présupposés

Nous répétons la définition de la présente étude: il y a une faute que le sujet s'excusant essaye de réparer, et dont il est responsable.

Dans notre recherche, la faute n'est jamais commise intentionnellement. Nous avons donc un acte «négatif», qui est la cause de l'acte d'excuse. L'objectif de cet acte est «positif», c'est la réparation de la faute, qui établit l'équilibre interactionnel. Chaque fois qu'il commet une faute, le locuteur peut s'excuser ou ne pas s'excuser.

1) Lorsque nous sommes en présence d'une *énonciation de l'excuse* de la part du locuteur, l'interlocuteur a toujours une interaction. Cette interaction se réalise sous les formes suivantes:

a) *Tacite*. Il n'y a pas de verbal, ni de phatique. Il est impossible de ne pas considérer ce comportement comme une interaction de la part de l'interlocuteur, car seul le fait d'avoir écouté l'autre énoncer l'excuse, signifie que l'interaction a eu lieu.

Quand l'interaction est tacite, elle peut faire comprendre plusieurs choses au locuteur. Il peut y avoir une réparation ou une non - réparation de sa faute. Le locuteur considère l'interaction tacite de l'interlocuteur de manière très subjective. Cependant, parfois un simple sourire suffit pour que la compensation ait lieu. Dans ce cas, le résultat est tout - à - fait objectif et pertinent: une interaction tacite peut réparer la faute. Par exemple: A présente ses excuses à B parce qu'elle lui a donné un coup de coude:

1. AF: *Oh/ excusez - moi.*
2. BF: (Il sourit).

b) *Favorable*. Cette interaction favorable ou «positive» peut porter sur la faute commise, ou sur l'excuse elle - même. Quand elle est favorable et qu'elle porte sur la faute, cela signifie que la faute a été réparée par l'interlocuteur. Quand elle est favorable et porte sur l'excuse elle - même, cela montre que l'excuse a été reçue et admise; donc, automatiquement, la personne est excusée par l'interlocuteur et la faute réparée.

La succession d'«Excusez - moi», «Ce n'est pas grave» est une interaction favorable qui porte sur la faute, tandis que la succession d'«Excusez - moi», «Je vous en prie» est une interaction favorable qui porte sur l'excuse elle - même. L'interaction favorable peut être *verbale, gestuelle - mimique ou phatique* (euh, hm, ...). Par exemple: Dans la salle de lecture d'une bibliothèque, A passe près d'une lectrice (B) et fait tomber une feuille de ses notes:

1. AF: *Pardon/ excusez - moi.*
2. BF: *J' vous en prie.*

c) *Défavorable*. Elle peut également porter sur la faute ou sur l'excuse elle - même. Dans ce cas, le locuteur ne répare pas la faute, ou n'admet pas l'excuse. L'objectif du locuteur, c'est - à - dire la réparation de sa faute, n'est pas réalisé, la faute reste toujours «impardonnable» et le locuteur «fautif».

Ce type d'interaction peut être aussi *verbal, gestuel - mimique ou phatique*. Fréquemment, après une telle interaction de l'interlocuteur, le locuteur re-énonce l'excuse; il s'agit d'une *insistance*. Cette insistance a pour but de produire l'interaction favorable de l'interlocuteur. Cette production n'est néanmoins pas garantie. L'insistance peut se traduire par une simple *répétition* de l'énonciation de l'excuse, par une *surenchère* (le locuteur reprend d'autres mots), ou par une *argumentation justificative* concernant la faute commise. Dans l'exemple suivant, le locuteur répète l'énonciation de l'excuse. Dans un autobus, A marche sur le pieds de B.

1. AG:  $\Omega$ /  $\mu\epsilon$  συγχωρείτε.  
(Oh, excusez - moi)
2. BG: (Tacite).
3. AG:  $\text{Με}$  συγχωρείτε.  
(Excusez - moi)
4. BG: (Tacite).

2) Lorsque le locuteur *ne s'excuse pas*, l'interaction de la part de l'interlocuteur peut être:

a) *Tacite*. L'interlocuteur ayant une interaction tacite, peut exprimer son indifférence envers la personne qui a commis la faute, qu'il considère celle - ci comme grave ou non.

b) *Demande de l'excuse*. L'interlocuteur remarque que le locuteur, après avoir commis la faute, ne s'est pas excusé. Il peut donc demander l'excuse, en employant des stratégies discursives diverses. Dans ce cas: soit il remarque que la personne est hors du contrat socio - langagier des rituels, et il «exige» dans ce cas l'application de ce contrat (le locuteur doit alors s'y soumettre en s'excusant), soit il considère la faute comme très grave, et donc «exige» que le locuteur demande réparation de sa faute, qu'il puisse la

réparer ou non. Par exemple: A est derrière B. Ils font la queue à la poste. A essaye de passer devant B, pour prendre sa place:

1. AG: Με συγχωρείτε// ήμουν πριν από σας.  
(Excusez - moi, j'étais devant vous)
2. BG: Περάστε δεσποινίς// παρντόν.  
(Passez, mademoiselle, «pardon»)
3. AG: Σας ευχαριστώ.  
(Je vous remercie)
4. BG: (Il sourit)

A s'excuse dans la réplique 1 AG, d'abord par politesse, et ensuite pour montrer à B qu'il doit aussi s'excuser, à cause de sa faute de passer devant A. Le fait que B utilise le mot d'excuse «pardon» (réplique 2 BG) répond à la demande d'excuse de A. Donc B s'est soumis au contrat socio - langagier des rituels, il reconnaît avoir commis la faute et en demande réparation.

### 3. La durée des séquences

Nous avons remarqué que la durée des répliques, et donc des séquences recueillies, n'est pas analogue en France et en Grèce. Pour effectuer cette comparaison, nous avons compté le nombre de répliques de chaque exemple et de son équivalent dans le pays opposé, y compris les interactions tacites (par exemple le sourire). Le résultat de ce processus sur seize séquences (huit françaises et huit grecques) fut:

	En France	En Grèce
Nombre de répliques du locuteur s'excusant:	18	14
Nombre de répliques de l'interlocuteur:	14	10
Nombre total de répliques	32	24

Une autre remarque faite après l'analyse du corpus, est que la durée des répliques, et donc des séquences grecques, est plus courte que celle des séquences françaises. Le sujet s'excusant en Grèce n'utilise très souvent qu'une formule d'excuse, sans préalables et sans explication justificative. La faute est évidente, l'interlocuteur la connaît, il est inutile de la répéter. Donc, il ne s'agit plus que d'une demande de réparation de cette faute.

En revanche, en France, il peut fréquemment y avoir des préalables et des explications justificatives diverses sur la faute commise. Selon nous, il s'agit d'une tendance de reconnaissance de la faute de la part du sujet s'excusant. Ceci montre clairement combien cette faute a désolé le sujet, et implique l'énonciation de l'excuse, en vue d'une réparation de la faute.

Voici deux exemples équivalents, le premier français, le second grec, afin d'illustrer ces deux hypothèses:

a. Séquence qui a eu lieu à un guichet du métro parisien, entre une jeune étudiante (A) et l'employé du guichet (B):

1. AF: Un carnet d'timbres s'i'ous *plait*.
2. BF: On n'vend q'des carnets d'bille: ts mad'moiselle.

3. AF: *Oh pardon / 'scusez - moi/ ça m'arrive pas souvent quand - même.*
4. BF: *C'est pas grave// t'nez/ un carnet d'billets// tren' francs.*
5. AF: *Merci// excusez - moi.*

b. Séquence qui s'est déroulée dans un bureau de vente de billets d'autobus, dans une ville grecque, entre une jeune fille (A) et l'employé du bureau de vente (B):

1. AG: *Δέκα γραμματόσημα παρακαλώ.*  
(Dix timbres, s'il vous plaît)
2. BG: *Γραμματόσημα;*  
(Des timbres?)
3. AG: *Ω/ συγγνώμη/ δέκα εισιτήρια.*  
(Oh, pardon, dix billets)
4. BG: *Ορίστε.*  
(Voilà)
5. AG: *'φχαριστώ.*  
(Merci)

Dans ces deux exemples, nous avons chaque fois trois répliques prononcées par A, et deux répliques prononcées par B. Les deux séquences sont symétriques de ce point de vue. Pourtant, elles ne le sont guère en ce qui concerne la durée des répliques. Par exemple, dans la réplique 3 AF l'énonciation de l'excuse apparaît deux fois (*pardon/ 'scusez - moi*), tandis que dans la réplique équivalente 3 AG, il n'y a qu'un mot d'excuse (*συγγνώμη = pardon*). De même, dans la réplique 5 AF, il y a insistance. Le sujet fautif s'excuse pour la troisième fois (*excusez - moi*). Dans la réplique équivalente 5 AG il n'y a plus de demande de réparation de la faute, seulement le remerciement, commun aux répliques 5 AF (*Merci*) et 5 AG (*'φχαριστώ = merci*).

Notons que, malgré toutes les différences que nous venons de remarquer, l'acte reste finalement toujours le même. Les conditions que nous avons définies comme nécessaires sont remplies. Les locuteurs sont conscients de la faute qu'ils ont commise, ils en sont responsables et désolés, ils demandent à l'interlocuteur la réparation de la faute.

#### 4. L'intonation, le ton, les gestes des participants

L'intonation, le ton et les gestes employés lors d'une situation communicative, sont des éléments essentiels, tout autant que le texte de l'échange qu'ils accompagnent.

##### a) L'intonation

La fonction de l'intonation est distinctive, en ce qui concerne le résultat réel d'un énoncé. L'intonation peut donner plusieurs sens à une même phrase. Des théories classiques affirment que l'on distingue cinq types de phrases, selon leur intonation; déclaratives ou énonciatives, incisives, interrogatives, exclamatives et impératives. Ajoutons que cette distinction concerne le langage non - affectif.

Un grand nombre de phonéticiens emploient l'opposition entre l'intonation montante qui remplit le plus souvent la fonction de continuité, et l'intonation descendante, qui a une fonction conclusive. Dans notre recherche, nous employons aussi cette distinction entre l'intonation montante et l'intonation descendante. Lors de l'observation de notre corpus, nous en sommes arrivés aux résultats suivants:

En France, dans la plupart des cas, l'intonation du sujet s'excusant est montante. Nous avons remarqué que ce phénomène a un rapport direct avec l'intentionnalité du sujet de commettre la faute. Quand la faute *n'est pas commise intentionnellement*, le sujet est assez étonné et surpris, l'intonation est donc le fruit de ces deux sentiments, ainsi que d'un regret.

Dans le cas où la faute *est commise intentionnellement*, l'intonation est souvent descendante. Le regret, net, conduit le sujet fautif à ressentir un sentiment de honte, d'infériorité, auprès de son interlocuteur. Voici un exemple d'excuse prononcée après une faute non - intentionnelle, où l'intonation de la phrase du sujet s'excusant est montante:

Dans un autobus, une vieille dame (A) présente ses excuses à un jeune homme (B), parce qu'elle lui a donné un coup de coude:

1. AF: Oh/ excusez - moi.
2. BF: (Il sourit)

L'intonation montante de A est peut - être dûe à la surprise, l'étonnement qu'elle a ressenti, et qu'elle explicite, d'ailleurs, avec «oh».

En ce qui concerne les exemples grecs, nous avons remarqué qu'il s'agit à peu près des mêmes résultats. La seule différence que nous avons pu observer est que, lors d'une faute commise non - intentionnellement, le sujet énonce l'excuse avec une intonation descendante. Ceci pourrait être lié au refus de reconnaissance de la faute de la part du sujet fautif. Illustrons ce résultat par un exemple, équivalent à celui que nous venons de donner: Dans un autobus, une jeune fille (A) présente ses excuses à un jeune homme (B), parce qu'elle lui a donné un coup de coude:

1. AG: Αχ/ με συγχωρείτε.  
(Oh, excusez - moi)
2. BG: Δεν πειράζει/ δεν πειράζει.  
(Ça ne fait rien, ça ne fait rien)

Dans cet exemple, nous avons une intonation descendante à la phrase de la réplique 1 AG. Les phrases des répliques 1 AF et 1 AG pourraient être tout-à-fait équivalentes de point de vue sémantique (Oh, excusez - moi = Αχ, με συγχωρείτε). Pourtant, du fait de leur intonation différente, il s'agit aussi d'une fonction sémantique différente.

En ce qui concerne l'intonation des phrases de l'interlocuteur qui reçoit l'excuse et qui est susceptible de réparer la faute, nous remarquons: en France l'intonation est plutôt montante, alors qu'en Grèce elle est plutôt descendante.

#### b) Le ton

En isolant l'intonation, sans parler du ton et des gestes des participants, il n'y a pas de résultat réel. Ces trois indications (intonation, ton, gestes) aident à mieux aborder le problème; nous pouvons observer l'expression globale des sujets communicants.

Le ton du locuteur s'excusant, autant en France qu'en Grèce, peut être:

*Désolé*: la personne reconnaît avoir commis la faute. Il s'agit d'un acte négatif, qui la concerne, ainsi que son interlocuteur.

*Étonné*: le locuteur, fréquemment, avant d'énoncer l'excuse, emploie des interjections, des exclamations, qui, par la suite, impliquent un ton étonné à l'énonciation de l'excuse.

*Inquiet*: le fait de commettre une faute, d'accomplir une mauvaise action, provoque chez le sujet fautif une sorte d'angoisse, d'inquiétude, en ce qui concerne le mal qu'il a provoqué à son interlocuteur.

*Embarrassé*: très fréquemment, le sujet s'excusant a le sentiment de ne pas s'être comporté «convenablement» envers son interlocuteur. Le degré de connaissance des interlocuteurs joue ici un grand rôle. Quand les interlocuteurs ne se connaissent pas, le locuteur qui s'excuse a très souvent un ton embarrassé.

### c) Les gestes

Le langage gestuel est un élément très important de la situation. Ce constituant de la situation, provenant d'un certain mouvement gestuel ou corporel (kinésique) est porteur de sens. Les gestes sont des actes non - verbaux, qui ont la même valeur que les actes verbaux<sup>6</sup>.

Nous avons remarqué que la personne qui s'excuse emploie un langage gestuel particulier. Parmi les gestes employés, nous avons distingué les plus fréquents:

Pour le locuteur A français s'excusant auprès de B:

*Il ouvre de grands yeux*: ceci est un signe de surprise ou d'étonnement de la personne.

*Il touche sa joue avec sa main*, comme indice de son embarras, de perplexité.

*Il recule*, ayant un sentiment de culpabilité et, en même temps, un besoin de s'éloigner de la personne à laquelle il a fait mal.

*Il s'approche de B*, afin d'exprimer son regret, et de demander réparation de sa faute.

Pour le locuteur A grec, s'excusant auprès de B:

*Il ouvre de grands yeux*, pour montrer son embarras.

*Il touche sa poitrine avec ses deux mains*, ou *il touche sa bouche avec sa main*, afin d'exprimer son regret.

*Il recule* pour les mêmes raisons que le fait le locuteur français.

*Il touche le bras ou l'épaule de B*. Ce dernier geste est dans ce cas très fréquent en Grèce. Le contact corporel est beaucoup plus aisé en Grèce qu'en France, indépendamment du degré de connaissance.

## 5. Les mots d'excuse

Nous avons précédemment traité de la demande de réparation de la faute, qui a lieu lors de l'énonciation de l'excuse. Dans le domaine des rituels de la vie quotidienne, les successions d'«excusez - moi», «je vous en prie», ou «με συγχωρείτε», «παρακαλώ» forment le type d'une question - réponse.

Dans notre corpus, la variété des formules d'excuse, ainsi que des commentaires de l'interlocuteur sur la réparation de la faute, est assez restreinte. En effet, les formules et les mots d'excuse que nous avons le plus souvent rencontrés sont les suivants: *Excusez - moi* /

6. En ce qui concerne l'interaction verbale, notons que nous nous trouvons en accord parfait avec C. Kerbrat - Orecchioni, qui parle d'«interactions à dominante verbale», et qui considère que «le matériel paraverbal et non verbal y joue un rôle secondaire (par opposition à d'autres types d'interactions), mais néanmoins important». Voir C. Kerbrat - Orecchioni 1988, p. 83.

agier d'excuse domeneos / Rapport sur l'acte lang

ressé) / Pardonis dévolén / Excuses mêmes (+ te / Excuse ad

εὐρεῖται) / Excusez-moi / Μεῖον ὑγχορεῖτε (Excusez

αἰς ὑφ' αὐτοῦ) / le Soir πα (dog) / Pardon / Excuse

Excusez-nous / Excusez-nous la réponse à ces «pardons»

selon les formes d'excuses «attendues» /

primo les formes les plus «stéréotypées» /

amment cités, sont le plus souvent: / précédem

est pas grave / Pardon / Excuse - moi - Excusez

vous / Excusez-moi / Excusez-moi / Excusez-moi /

Excusez-moi / Excusez-moi / Excusez-moi / Excusez-moi /

Excusez-moi / Excusez-moi / Excusez-moi / Excusez-moi /

(Ce n'est pas grave) / «Pardon» / Λέν πειράζει



*Rapport sur l'acte langagier d'Edouard*

tuos paisseut, ils s'agit de plusieurs personnes  
en fait accompagnés des personnes, par exemple

συγχωρεῖς («Mon» Antigone) οὐκ ἔστιν, ποῦ  
οὐ γινώμη («Mon» Hélène) ἐπιπέσει, ἵνα

notésent, «on a des termes de la même sorte» «on s'  
des termes qui sont pas de la même sorte  
ou qu'ils indiquent la même chose, par exemple  
des termes différents, de la même sorte, de la même sorte  
comme le manque de la même sorte, de la même sorte

δες

1. AG: Δώδεκα χιλιάδες  
(Douze mille)

## A. Idomeneos / Rapport sur l'acte langagier d'excuse

συγγνώμη/ δεν το ήθελα.

1. AG: ΣΟ

(Pardon, je ne voulais pas faire cela)

(P)

δεν πειράζει/ δεν τρέχει τίποτα.

2. BG: ΔΟ

(Ce n'est pas grave, ce n'est rien)

(C)

Je n'avais pas essayé de montrer à l'interlocuteur cet exemple

de mon mauvais acte, qui est dû au hasard, à la bonnalité dans son

acte de la faute - Commentaires de l'interlocuteur

Le moment de la faute ait lieu, il faut que l'interlocuteur

soit présent. Cette interaction nous l'a

*A. Idomeneos / Rapport sur l'acte langagier d'excuse*

συγγνώμη/ δεν το ήθελα. 1. AG: Σ

(Pardon, je ne voulais pas faire cela) (P)

δεν πειράζει/ δεν τρέχει τίποτα. 2. BG: Δ

(Ce n'est pas grave, ce n'est rien) (C)

Il y avait pas s'agit de montrer à l'interlocuteur cet exemple

son mauvais acte, qui est dû au hasard / irrationalité dans son

**Interlocution de la faute - Commentaires de l'interlocuteur**

répète la faute ait lieu, il faut que l'interlocuteur

## Épilogue

Nous avons tenté de présenter un extrait du panorama de la recherche menée pour décrire la notion d'excuse dans la vie quotidienne, en France et en Grèce. Nous avons eu l'occasion d'observer quelques différences et quelques analogies du phénomène dans les deux pays. Cette étude contrastive nous a permis d'opposer, de comparer des éléments, et d'en déduire certains résultats. Nous pensons qu'une analyse contrastive, basée sur le principe de comparaison, révèle le rapport entre langue et pensée, langue et société, forme et sens, messages et situation.

### Annexe: transcription et notation des séquences

Le système utilisé pour la transcription des séquences du corpus a été emprunté en grande partie à D.A. Laroche - Bouvy<sup>7</sup>:

*L'apostrophe ( ' ), remplace une consonne ou une voyelle supprimée.*

*Le trait surcrit ( - ), marque la longueur d'un mot.*

*Les deux points ( : ) marquent l'allongement de voyelles à l'intérieur d'un mot.*

*Les italiques marquent une forte accentuation.*

*Les points de suspension ( ... ), au cas où il y a interruption du discours, et donc inachèvement de la réplique.*

*Un trait incliné ( / ), pour une pause brève.*

*Deux traits inclinés ( // ), pour une pause longue.*

*Le crochet joignant deux répliques ( / ), quand le locuteur est interrompu par l'interlocuteur.*

En ce qui concerne la notation, nous avons numéroté les répliques des séquences des échantillons de notre corpus, en utilisant avec chaque numéro les abréviations: A et B pour les partenaires, F pour les répliques françaises et G pour les répliques grecques.

A. Idomeneos

## BIBLIOGRAPHIE

- Austin J.L. 1962: *How to do things with words* (Oxford: Clarendon Press).
- Benveniste E. 1966, 1974: *Problèmes de linguistique générale* (Paris: Gallimard).
- Bernstein B. 1986: *Langage et classes sociales* (Paris: Les Editions de Minuit).
- Charaudeau P. 1989: «Le dispositif socio - communicatif des échanges langagiers». *Verbum* 12 fasc. 1 (Université de Nancy II) 1 - 15.
- Ducrot O. – T. Todorov 1972: *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* (Paris: Le Seuil).
- Ducrot O. 1984: *Le dire et le dit* (Paris: Les Editions de Minuit).
- Goffman E. 1959: *The presentation of self in everyday life* (New York: Double day).
- Goffman E. 1967: *Interaction rituals, Essays on face-to-face behavior* (New York: Double day).

7. Laroche - Bouvy, D.A. 1980.

- Goffman E. 1971: *Relations in public* (New York: Harper and Row).
- Goffman E. 1981: *Forms of talk* (Oxford: Basil and Blackwell).
- Jakobson R. 1963: *Essais de linguistique générale* (Paris: Les Editions de Minuit).
- Kerbrat - Orecchioni C. 1988: «L'échange comme unité transphrastique dialogale. L'exemple de l'excuse». *Modèles Linguistiques* 10 fasc. 2 (Presses de l'Université de Lille III) 83 - 103.
- Laroche - Bouvy D.A. 1980: *La conversation, jeux et rituels* (Thèse pour le Doctorat d'Etat sous la direction de J. Perrot, Université Paris III).
- Searle J. 1969: *Speech acts* (New York - London: CUP).
- Saussure F. de 1969: *Cours de linguistique générale* (Paris: Payot).
- Watzlawick P. – J. Helmick Beavin – Don D. Jackson 1972: *Une logique de la communication* (Paris: Le Seuil).